

Déroulement de l'Assemblée générale du RMAMC du 22 mai 2021

La lecture du procès-verbal de l'AG du 1^{er} février 2020 par Charles-Olivier DESCAMPS, président, sera faite durant le dépouillement des votes et sera ensuite soumise à l'approbation des membres.

Rapport d'activités du club par le président.

Rapport d'activités de la commission sportive par Grégory MARESCEAU et Jérôme DEGREEF pour l'endurance cross et le trial.

Rapport d'activités de la commission véhicules militaires par Jean-Marc DEVOS.

Rapport de la commission véhicules ancêtres par Philippe MALAISE.

Rapport financier par Danièle REGHEM et approbation par les vérificateurs aux comptes Nathalie MATTHYS et Bernard MINGERS.

Désignation des vérificateurs aux comptes pour 2021.

Approbation des comptes et décharge aux administrateurs.

Fixation du montant de la cotisation 2022.

Election des candidats administrateurs sur base des candidatures reçues et réélection des administrateurs rééligibles. Comme les années précédentes, vu le nombre croissant de membres, l'article 25 des statuts du club sera d'application et seuls les membres effectifs (membres depuis au moins 2 ans consécutifs, donc 2019 et 2020 et bien sûr 2021 ont le droit de vote). Une seule procuration par membre sera acceptée.

Les administrateurs suivants gardent leur mandat : André DERUME, Charles-Olivier DESCAMPS, Jean-Marc DEVOS, Etienne LEVEUGLE.

Les administrateurs rééligibles sont : Michel COLLART, Jérôme DEGREEF, Olivier DELGRANGE, David DIEPENDAELE, Thierry HANNECART, Grégory MARESCEAU, Lucio VELICAZ.

Danièle REGHEM reste notre trésorière.

Je soussigné.....

Donne procuration à

Pour l'élection des administrateurs lors de l'Assemblée Générale du Royal Mons Auto Moto Club du 22 mai 2021.

Signature